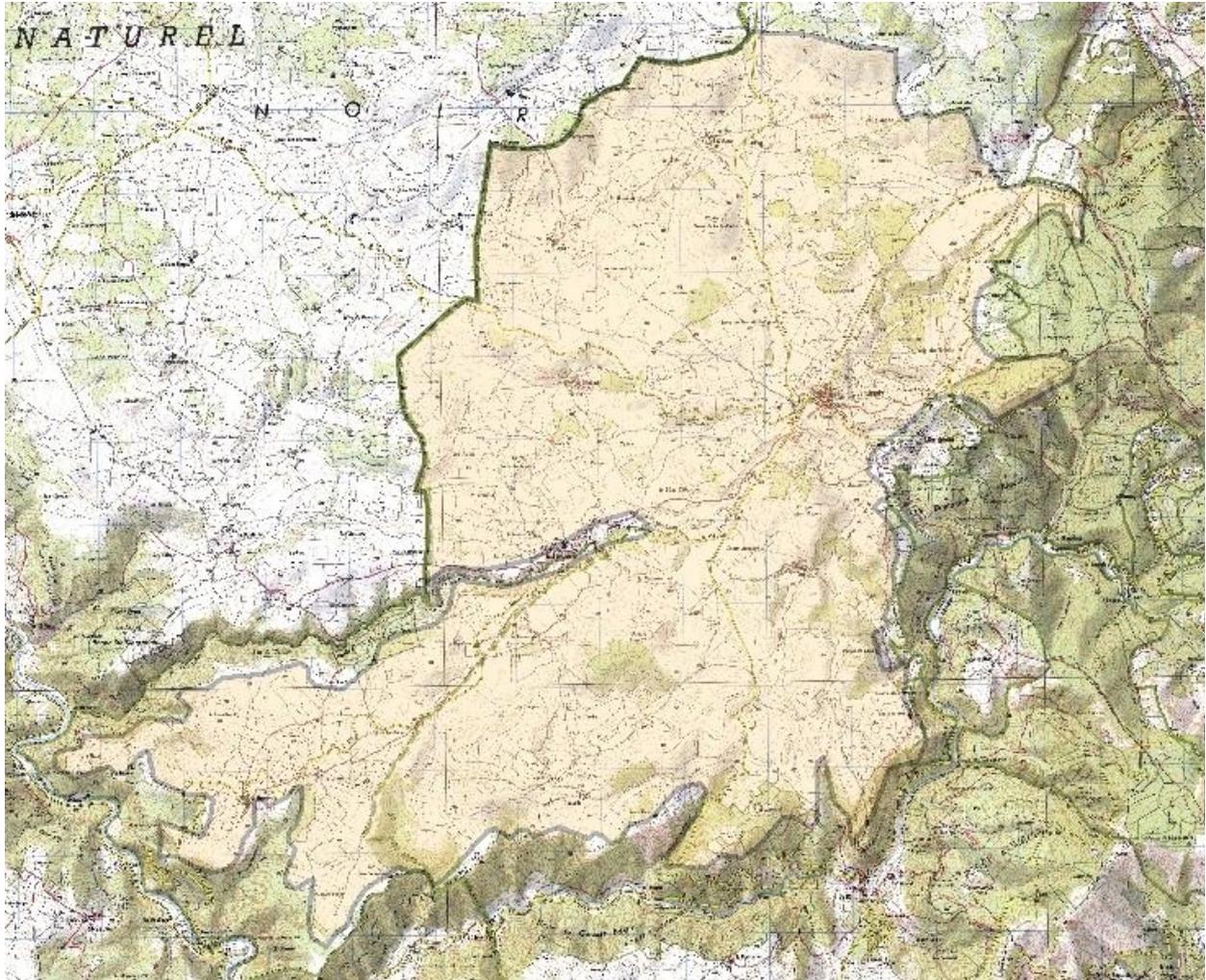


FICHE DE SYNTHÈSE DU SITE NATURA 2000 FR9112014

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Natura-2000,2414-.html>



Site FR9112014

ZPS (arrêté du 25 avril 2006)

Département : Gard

Surface du site: 6 163 ha

**Opérateur/animateur du site : CPIE des Causses
Méridionaux**

Description du site

Le site Natura 2000 «Causse noir » se situe sur un secteur géographique dénommé « Causses Méridionaux ». Il comprend la partie gardoise du causse noir, limitée au nord par le département

de la Lozère et au sud et à l'ouest par le département de l'Aveyron, ainsi que le petit causse de Bégon dans sa partie sud. Les causses sont des plateaux constitués de roches sédimentaires datant du Jurassique qui sont représentées majoritairement par des calcaires, des dolomies et des marnes. On rencontre également dans les fonds de vallées des alluvions et des colluvions déposées par les rivières et pouvant former des terrasses alluviales. Le site est formé à plus de 90 % d'un plateau karstique composé de grandes surfaces de calcaires ou dolomies. Le territoire est soumis aux influences climatiques méditerranéennes, atténuées par une influence océanique. Les précipitations connaissent un pic en automne, lesquelles sont diminuées par la frontière que constitue le Mont Aigoual. Des précipitations océaniques sont également apportées par le vent d'ouest. Les températures sont relativement faibles, en raison de l'altitude importante du causse. Le site est traversé par la Garenne du Nord-est au Sud-Ouest. Des réseaux d'eau souterraine typiques du karst se sont formés au fil du temps et ont formé des grottes et des avens en s'asséchant, faisant de ce site un univers spéléologique. Le site se compose principalement de paysages steppiques ouverts en raison des activités agro-pastorales qui y sont pratiquées depuis le néolithique. La déprise agricole et les changements de pratique qui ont commencé au début du 20ème siècle ont entraîné un abandon des parcours et du contrôle des ligneux. Ces parcours ont alors été colonisés par le buis, le genévrier et le chêne pubescent, provoquant la fermeture progressive du territoire. La plupart des habitats et espèces d'intérêt communautaire sont inféodés à des paysages de milieux ouverts, ce qui reflète l'intérêt patrimonial de ces formations semi-naturelles, c'est à dire créées et entretenues par l'action de l'homme et de ses troupeaux.

Espèces d'intérêt communautaire présentes (en ordre décroissant d'enjeu)

Espèces d'intérêt communautaire	Code Natura 2000	Elements quantitatifs	Etat de conservation	Menaces principales
Vautour moine (<i>Aegypus monachus</i>)	A079	non disponible	Bon	lignes électriques moyenne tension (risque d'électrocution), fréquentation humaine, activités de production forestière et création de pistes forestières à proximité des sites de nidification
Vautour fauve (<i>Gyps fulvus</i>)	A078	non disponible	Très bon	lignes électriques moyenne tension (risque d'électrocution), fréquentation humaine à proximité des sites de nidification
Circaète Jean le Blanc (<i>Circaetus gallicus</i>)	A080	non disponible	Bon	fermeture par les ligneux, fréquentation humaine, activités de production forestière, création de pistes forestières et coupes à blanc à proximité des sites de nidification
Crave à bec rouge (<i>Pyrhocorax pyrrhocorax</i>)	A346	non disponible	Moyen	fermeture par les ligneux, plantation de résineux, utilisation excessive de pesticides (défavorable aux proies), fréquentation humaine (escalade)
Fauvette pitchou (<i>Sylvia undata</i>)	A302	non disponible	Moyen	enneigements prolongés (mortalité des oiseaux hivernants), plantation de résineux
Pipit rousseline (<i>Anthus campestris</i>)	A255	non disponible	Bon	fermeture par les ligneux, diminution de la pression de pâturage et de l'entretien des pelouses sèches, déprise agricole
Aigle royal (<i>Aquila chrysaetos</i>)	A091	non disponible	Bon	fermeture par les ligneux, fréquentation humaine à proximité des sites de nidification
Grand-duc d'Europe (<i>Bubo bubo</i>)	A215	non disponible	Bon	fermeture par les ligneux, fréquentation humaine des sites rocheux
Oedicnème criard (<i>Burhinus</i>)	A133	non disponible	Mauvais	fermeture par les ligneux, mise en culture de céréales des terres fertiles et planes

<i>oediconemus</i>)				
Engoulevent d'Europe (<i>Caprimulgus europaeus</i>)	A224	non disponible	Bon	enrésinement sur le long terme
Bruant ortolan (<i>Emberiza hortulana</i>)	A379	non disponible	Mauvais	fermeture par les ligneux, recul du pâturage et de l'entretien des milieux semi-ouverts (landes à Buis et Genévriers), diminution de la pression de pâturage dans les milieux naturels et semi-naturels
Busard cendré (<i>Circus pygargus</i>)	A084	non disponible	Moyen	fermeture par les ligneux, récolte précoce des céréales ou brûlage dirigé sur les sites de nidification (destruction des nichées)
Alouette lulu (<i>Lullula arborea</i>)	A246	non disponible	Bon	diminution de la pression de pâturage dans les milieux naturels et semi-naturels, plantations forestières en milieux ouverts
Busard Saint-Martin (<i>Circus cyaneus</i>)	A082	non disponible	Moyen	fermeture par les ligneux, récolte précoce des céréales, brûlage dirigé ou débroussaillage sur les sites de nidification (destruction des nichées)
Faucon pèlerin (<i>Falco peregrinus</i>)	A103	non disponible	Bon	fréquentation humaine à proximité des sites de nidification
Pie-Grièche écorcheur (<i>Lanius collurio</i>)	A338	non disponible	Bon	recul du pâturage et de l'entretien des milieux semi-ouverts (landes à Buis et Genévriers), diminution de la pression de pâturage

Principaux objectifs du site

Habitat ou espèce visés	Objectifs principaux	Exemple de mesures de gestion
<p>Pelouses à Brome (semi-sèches ou sèches), Pelouses à Orpins, Prairies de fauche, Gazons à <i>Juncus bufonius</i>, Matorral à <i>Juniperus communis</i></p> <p>Damier de la Succise, Apollon</p> <p>Ensemble des chiroptères</p> <p>Ensemble des oiseaux</p>	Maintenir les milieux ouverts	<p>Maintien de l'ouverture sur les pelouses à Orpins et à Brome sèches par élimination mécanique ou manuelle.</p> <p>Maintien par le pâturage et l'élimination mécanique ou manuelle des habitats d'espèces de prairie extensive, pelouse, landes et sous-bois.</p> <p>Chantier de restauration ou d'entretien des milieux ouverts ou humides par débroussaillage, gyrobroyage ou brûlage dirigé.</p>
<p>Damier de la Succise</p> <p>Minioptère de Schreibers, Grand Murin, Murin à oreilles échancrées, Rhinolophe euryale, Petit et Grand Rhinolophe</p>	Maintenir les activités agricoles et pastorales	Soutien économique des activités agropastorales, amélioration de la maîtrise foncière

<p>Grand Capricorne</p> <p>Minioptère de Schreibers, Petit et Grand Rhinolophe, Rhinolophe euryale, Murin à oreilles échancrées, Grand Murin, Barbastelle</p> <p>Circaète Jean-le-Blanc, Engoulevent d'Europe</p>	<p>Gérer les milieux forestiers</p>	<p>Création ou rétablissement de clairières intra-forestières et de lisières étagées complexes, amélioration des taillis de feuillus par éclaircies, développement de futaies mixtes, gestion des accrus naturels</p>
<p>Gazons à <i>Juncus bufonius</i>, <i>Bas marais</i> à <i>Blysmus compressus</i></p> <p>Grand Capricorne</p> <p>Ensemble des chiroptères</p> <p>Ensemble des oiseaux</p>	<p>Favoriser la présence d'une mosaïque d'habitats</p>	<p>Réhabilitation ou plantation d'alignement de haies, d'alignement d'arbres, d'arbres isolés, de vergers ou de bosquets.</p> <p>Restauration ou entretien de mares, (dont mares intra-forestières) et plans d'eau.</p> <p>Entretien de murets.</p>
<p>Pelouses à Brome (semi-sèches ou sèches)</p> <p>Prairies de fauche</p> <p>Bas marais à <i>Blysmus compressus</i></p>	<p>Lutter contre les pollutions d'origines domestiques et agricoles</p>	<p>Conservation des habitats de Bas marais à <i>Blysmus compressus</i> par l'absence de fertilisation.</p> <p>Maintien des habitats de prairie de fauche et pelouses à Brome semi-sèches fauchées par la limitation ou l'arrêt de la fertilisation.</p>
<p>Grand Capricorne</p> <p>Ensemble des chiroptères</p> <p>Engoulevent d'Europe, Vautour fauve, Vautour moine</p>	<p>Mettre en oeuvre des mesures spécifiques à certains habitats ou espèces</p>	<p>Dispositif favorisant le développement de bois sénescents.</p> <p>Aménagements artificiels en faveur des chauves-souris dans le cadre de bâtiments, de cavités naturelles ou de gîtes artificiels.</p> <p>Création de placettes d'alimentation pour les rapaces nécrophages.</p>
<p>Pelouses à Brome (semi-sèches ou sèches), Pelouses à Orpins, Prairies de fauche, Gazons à <i>Juncus bufonius</i>, Matorral à <i>Juniperus communis</i>, <i>Bas marais</i> à <i>Blysmus compressus</i>, Falaises calcaires</p> <p>Damier de la Succise, Grand Capricorne</p> <p>Grand Rhinolophe, Murin à oreilles échancrées</p>	<p>Améliorer les connaissances sur certains habitats et espèces</p>	<p>Amélioration des connaissances d'habitats naturels (pelouses à Brome, prairies de fauche, falaises calcaires...).</p> <p>Amélioration des connaissances d'espèces (Damier de la Succisse, Grand Capricorne, chiroptères).</p>
<p>Ensemble des habitats et espèces d'intérêt communautaire</p>	<p>Informers, sensibiliser et concerter la population locale, les professionnels et les usagers</p>	<p>Réalisation et diffusion d'une lettre d'information et d'une plaquette de présentation du site.</p> <p>Réalisation de documents de communication spécialisés (impacts des traitements des charpentes sur les chauves-souris, impact des traitements sanitaires des troupeaux sur la faune...)</p> <p>Organisation de réunions publiques pour la population et de réunions d'information pour les élus.</p> <p>Organisation de rencontres thématiques pour les professionnels (agriculture, pastoralisme, forêt, chasse).</p> <p>Mise en place d'une commission de concertation sur les activités de pleine nature.</p>

Ensemble des habitats et espèces d'intérêt communautaire	Evaluer les résultats de la mise en oeuvre du DOCOB	Suivi et évaluation de l'état de conservation des habitats et des espèces. Suivi de l'évolution surfacique des formations végétales et habitats, des activités agro-pastorales et des activités forestières.
--	---	---

Pour en savoir plus :

Contact :

CPIE des Causses Méridionaux, 34 route de Saint-Pierre 34520 LE CAYLAR

Site de l'opérateur : www.cpie-causses.org/

Sources d'information :

Site du MEDDE: www.developpement-durable.gouv.fr

Site de la DREAL LR : www.languedoc-roussillon.developpement-durable.gouv.fr

Site de la DDT : www.gard.equipement.gouv.fr/